

# NATURA 2000

## « Pic Saint-Loup »

SIC n° FR 9101389

Lettre d'information sur l'animation - Décembre 2013

### Edito

L'inscription du Pic Saint-Loup dans le réseau Natura 2000 a permis d'initier une réflexion collective pour la gestion concertée de ce territoire : l'implication des participants au sein du comité de pilotage, et celle des groupes thématiques ont grandement facilité la prise en compte des préoccupations de développement territorial. En effet, la préservation n'est pas une mise sous cloche. C'est le maintien et le retour des activités humaines ayant permis la sauvegarde des milieux et de la biodiversité au niveau local.

Ce programme est porté par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup. Il traduit la volonté de tous les élus d'intégrer le patrimoine naturel d'intérêt européen et la biodiversité dans les orientations stratégiques du projet de territoire, en y associant étroitement l'ensemble des acteurs, et notamment la profession agricole.

Le Document d'objectifs (Docob) qui en résulte définit les cahiers des charges des mesures contractuelles (*mesures agro-environnementales, contrats Natura 2000, Charte Natura 2000*). L'objectif est d'assurer la préservation des habitats naturels et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire présents sur ce site.

Ce Docob a mobilisé beaucoup d'énergie de la part de tous ceux qui ont fait le choix d'être acteurs plutôt que spectateurs, en apportant leur contribution dans toutes les instances de discussions, d'échanges et de décisions : le Docob aujourd'hui est à la fois la synthèse de ce travail considérable et la concrétisation de la démarche.

Après l'approbation du Docob validé par le Préfet, le site Natura 2000 « Pic Saint-Loup » est entré dans une nouvelle phase, celle de l'animation, avec la mise en œuvre du plan d'actions

2013-2018. La Communauté de communes, structure animatrice du site, a donc engagé ses premières actions.

Cette année aura été aussi marquée par la consolidation de son partenariat avec la Chambre d'Agriculture, le Conservatoire des Espaces Naturels et les Fédérations Régionale et Départementale de Chasse.

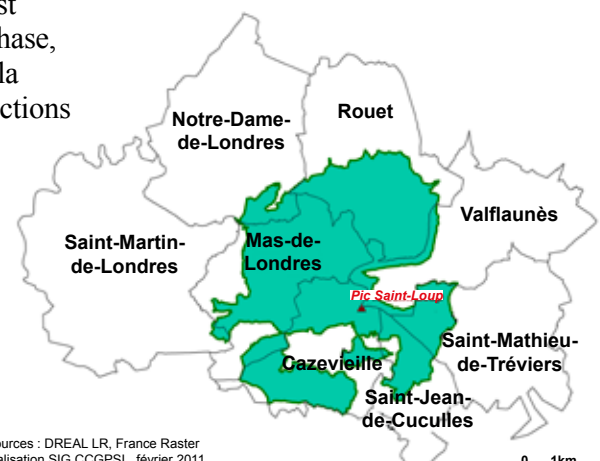
Cette lettre a pour but de vous informer sur la vie du site, les actions concrètes réalisées mais aussi à venir.

Merci à ceux qui prennent soin de ce site emblématique. Je ne peux les nommer tous, ils se reconnaîtront ...

Christiane ROY  
Présidente  
du Comité de pilotage

### Sommaire

- Rappel sur le plan d'actions
- Les premières actions : premiers contrats agricoles et sensibilisation des scolaires
- Zoom sur un «habitant»: le Damier de la Succise
- Des résultats déjà visibles



Sources : DREAL LR, France Raster  
Réalisation SIG CCGPSL, février 2011

0 1km

Le site Natura 2000 «Pic Saint-Loup»

## RAPPEL SUR LE PLAN D' ACTIONS

### 13 mesures agro-environnementales territorialisées (MAEt)

- Une MAET est une démarche volontaire.
- Elle peut être souscrite par un exploitant agricole.
- Elle est signée sur des parcelles inscrites à la politique agricole commune dans le périmètre du plan agro-environnemental.
- Elle est conclue pour 5 ans et financée par l'Etat et l'Europe

#### exemple

«Maintenance des pelouses par la gestion pastorale» pour maintenir des milieux ouverts.

### 26 contrats Natura 2000 différents

- Un contrat est une démarche volontaire qui peut être souscrit par un propriétaire ou un ayant droit.
- Il est signé sur des parcelles non agricoles incluses dans le périmètre Natura 2000.
- Il est conclu pour 5 ans et financé par l'Etat, l'Europe...

#### exemple

«Entretien de ripisylves et enlèvement raisonné des embâcles» en faveur des poissons du site.

### 9 études pourront être menées

- L'animateur conduira des études destinées à mieux connaître le site et ses richesses.
- Elles permettront d'évaluer l'état de conservation du site.
- Elles sont financées par des conventions (Etat, Europe) et d'autres financements à rechercher (Agence de l'Eau, Conseil régional...).

#### exemple

«Réaliser des prospections dans le bâti ancien» pour développer les connaissances sur les populations de chauves-souris.

### 6 mesures liées à l'animation et la communication

- L'animateur conduit ces actions et les met en œuvre.
- Il assiste le comité de pilotage dans le suivi de la gestion du site.

#### exemple

Rédiger une lettre d'information.

## LES PREMIÈRES ACTIONS

### Premiers contrats agricoles

Parmi les mesures contractuelles qui peuvent être mises en œuvre sur un territoire Natura 2000, certaines sont spécifiquement destinées aux acteurs du monde agricole.

Ainsi, chaque animateur Natura 2000 définit pour le territoire dont il est responsable un projet agro-environnemental (PAE), catalogue d'actions à partir duquel les agriculteurs travaillant dans le périmètre Natura 2000 pourront s'engager pour la préservation de la biodiversité.

Dès le début du printemps, la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup, assistée par le Conservatoire des Espaces naturels du Languedoc Roussillon et la Chambre d'Agriculture, a lancé un appel à candidatures auprès des agriculteurs du territoire pour recueillir leurs souhaits en termes de contractualisation. Les objectifs fixés pour l'année 2013 au PAE étaient prudents, compte tenu de la surface du site et des pratiques agricoles. La signature de deux contrats avait été envisagée.

### ...les exploitants du territoire se sont montrés particulièrement intéressés...

C'était sans compter sur l'engagement des exploitants du territoire, qui se sont montrés particulièrement intéressés par la démarche. Parmi les candidatures déclarées, trois ont pu être retenues et menées à leur terme, c'est-à-dire la signature de contrats agricoles au 15 mai 2013. Ces trois exploitations, localisées dans la plaine de Londres et sur le plateau de l'Hortus, sont désormais engagées pour 5 ans dans une gestion permettant d'allier pratiques culturales et respect de leur environnement.

Les contrats signés ont pour objectifs l'entretien des pelouses et landes par la gestion pastorale et le maintien des prairies dans un bon état de conservation.



Récolte de fourrage sur la bassin de Londres

**3 CONTRATS AGRICOLES  
SIGNÉS EN 2013 SUR 222 HECTARES,  
SOIT 15% DE LA SURFACE  
AGRICOLE EXPLOITÉE**

### Sensibilisation des scolaires

Un des objectifs de l'action « Informer, communiquer et sensibiliser les élus et le grand public »<sup>(1)</sup> est de communiquer auprès des scolaires.

Dès la première année d'animation, près d'une centaine d'écoliers (CE2, CM1 et CM2) de Notre-Dame-de-Londres, Saint-Martin-de-Londres, Saint-Mathieu-de-Trévières et Valflaunès ont été sensibilisés aux enjeux environnementaux du site Natura 2000 Pic Saint-Loup.

### ...prendre conscience de la richesse de l'environnement...

L'objectif de ces séances, qui se sont déroulées au printemps, était de permettre aux jeunes écoliers de prendre conscience de la richesse de l'environnement qui les entoure, de regarder d'un autre œil les milieux et de partir à la découverte des espèces patrimoniales présentes autour d'eux.

Tous se sont engagés à l'issue de l'animation à signer la charte de l'Écolier et devenir ainsi « ambassadeur » du site Natura 2000 Pic Saint-Loup.

<sup>(1)</sup> mesure numéro ANIM03 du Docob.



Sortie de terrain avec les CM2 de Saint-Martin-de-Londres



# ZOOM SUR UN «HABITANT»

## Le Damier de la Succise



Le Damier de la Succise



Le cocon du Damier de la Succise

Je suis un **papillon de couleur marron** dont les ailes sont pourvues d'un damier orange. Sur mes ailes postérieures, on reconnaît mon signe caractéristique : des points noirs alignés.

J'apparais à la fin du printemps ou au début de l'été. A ma naissance, je suis une chenille de couleur claire avec une petite tête noire et je me nourris de feuilles de différentes plantes. Je passe l'été dans un voile tissé sur une feuille : un cocon. Avec l'arrivée de l'automne, je me disperse et pars à la recherche de nourriture. Pendant cette période, je subis différentes mues pour devenir une chenille toute noire de 35 mm de longueur.

À l'arrivée du printemps, je me suspends sous une feuille d'une plante haute, sous la forme d'une chrysalide. Deux semaines plus tard environ, je deviendrai un papillon adulte. On ne peut m'observer en France sous cette forme que pendant quelques semaines, de mi-avril à juillet. De préférence, on me trouvera aux heures matinales, butinant des fleurs à proximité de mon lieu de reproduction. Je ne me reproduis qu'une fois par an ce qui explique que ma population soit très sensible.

Pour préserver mon espèce et conserver la biodiversité, différentes techniques ont été étudiées ; il semblerait que les fauches tardives (après l'été) ou une coupe de la végétation en évitant le ras du sol soient des mesures qui ont bien fonctionné dans d'autres régions.

## DES RÉSULTATS DÉJÀ VISIBLES

L'une des plantes hôtes du damier de la Succise, la **Succise des Prés** est assez bien représentée dans les prairies humides du Mas-de-Londres ; toutefois, les fauches printanières, indispensables à leur bonne gestion, ont pour conséquence d'arracher les plantes et de supprimer ainsi toute chance de déroulement du cycle de reproduction du papillon.

L'une des mesures agricoles proposées dans le cadre de Natura 2000 vise à mettre en défens (c'est-à-dire ne pas faucher) des secteurs de parcelles ; les parties non fauchées étant différentes d'une année sur l'autre pour ne pas pénaliser l'activité agricole.

Dès 2013, huit hectares ont été engagés dans ce type d'action. Or, lors d'une visite de terrain réalisée fin juillet par le Conservatoire des Espaces Naturels, quelle ne fût pas la surprise des naturalistes d'observer à quelques centimètres seulement de la limite de coupe un cocon de chenille de Damier de la Succise en plein développement ! Sans la contractualisation de cette mesure, la totalité de la prairie aurait été fauchée et le cocon de chenille n'aurait pu se développer.



Mise en défens d'une prairie

### PLUS D'INFOS, DES QUESTIONS ?

Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup - Hôtel de la communauté  
34270 Saint-Mathieu-de-Trévières. Tél : 04 67 55 17 00 Mail : [natura2000.picsaintloup@ccgpsl.fr](mailto:natura2000.picsaintloup@ccgpsl.fr)